|  |  |
| --- | --- |
| **Conférence de plénipotentiaires (PP-18)Dubaï, 29 octobre – 16 novembre 2018** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| SÉANCE PLÉNIÈRE | **Document 16-F** |
|  | **2 février 2018** |
|  | **Original: anglais** |
|  |
| Note du Secrétaire général |
| CANDIDATURE AU POSTE DE MEMBRE DU COMITÉ DU RÈGLEMENT DES RADIOCOMMUNICATIONS |
|  |
|  |

En complément des informations données dans le Document 3, j'ai l'honneur de transmettre à la Conférence, en annexe, la candidature de:

**M. Akira Hashimoto (Japon)**

au poste de membre du Comité du Règlement des radiocommunications.

 Houlin ZHAO
 Secrétaire général

**Annexe**: 1

MIC/GSB N° 1
le 4 janvier 2018

M. Houlin Zhao

Secrétaire général

Union internationale des télécommunications

**Candidature du Japon au poste de membre du Comité du Règlement des radiocommunications**

Monsieur le Secrétaire général,

Comme suite à votre Lettre circulaire CL-17/42 en date du 23 octobre 2017, j’ai l’honneur de vous informer, au nom du Gouvernement japonais, que celui-ci a décidé de présenter la candidature deM. Akira Hashimoto, Conseiller spécialisé dans la normalisation des techniques hertziennes, NTT DOCOMO Inc., au poste de membre (Région E) du Comité du Règlement des radiocommunications (RRB), à l'occasion des élections qui se tiendront pendant la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT qui aura lieu à Dubaï (Emirats arabes unis) du 29 octobre au 16 novembre 2018.

J’appuie sans réserve la candidature de M. Akira Hashimoto au poste de membre du Comité du Règlement des radiocommunications (RRB), étant donné qu’il possède une grande connaissance des technologies hertziennes et une vaste expérience en la matière et qu’il joue depuis longtemps un rôle de premier plan dans les activités de l’UIT-R.

Conformément aux procédures d’élection, il est entendu que ces renseignements, une fois reçus, seront immédiatement transmis à tous les membres de l’Union. Vous trouverez ci-joint copie d'un curriculum vitae de M. Akira Hashimoto.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma très haute considération.

*(signé)*

Seiko NODA
Ministre des affaires intérieures
et des communications

# Curriculum vitae

Nom: Akira Hashimoto

Titre actuel: Conseiller spécialisé dans la normalisation des
techniques hertziennes, NTT DOCOMO Inc.

Date de naissance: 30 octobre 1947, Tokyo (Japon)

Nationalité: japonaise

Etat civil: marié, un fils et une fille

Etudes et diplômes:
1970 Licence en génie électrique, Université de Tokyo

1999 Doctorat de l'Université de Tokyo

1999 "Achievement Award", prix décerné par l'Institute of Electronics,
Information and Communication Engineers, Japon

Expérience professionnelle:

1995-1997 Directeur exécutif de Wireless Systems Lab, NTT

1997-1998 NTT DOCOMO, Directeur du Département des installations

1998-2001 Vice-Président, Directeur exécutif du Département du développement des liaisons hertziennes

2001-2015 Directeur général du Département de la normalisation des techniques hertziennes

2016- Conseiller spécialisé dans la normalisation des technologies hertziennes

Expérience à l'UIT:

1995 Président du Groupe de travail 9B, Commission d’études 9, UIT-R

2000–2007 Vice-Président de la Commission d’études 9, UIT-R

2003 Président du Groupe de travail 5D, CMR-03

2007 Président de la Commission 5, CMR-07

2007-2015 Président de la Commission d’études 5, UIT-R

2015 Président de l’Assemblée des radiocommunications de 2015

Publications:

Digital Microwave Communications, Kikaku-center, Japon, 1984

Manuel sur les faisceaux hertziens numériques, UIT-R, 1996

Normalisation internationale des radiocommunications, ITU Association of Japan, 2014

Distinctions:

2015 Prix remis par le Ministère des affaires intérieures et des communications (MIC) pour ses réalisations ("Radiowave Achievement Award")

2015 Médaille d’argent de l’UIT pour ses contributions aux travaux de l’UIT-R

2016 Prix décerné par le Ministère des affaires intérieures et des communications (MIC) pour la Journée de la radio 2016

**Etats de service de M. Akira Hashimoto à l'appui de sa candidature au poste de membre du RRB**

Depuis qu’il a rejoint NTT en 1970, M. Akira Hashimoto a pris part à des travaux de recherche‑développement et participé à la conception pratique de systèmes de radiocommunication pendant plus de 30 ans. Il a exercé un certain nombre de fonctions importantes au sein de sociétés du groupe NTT et a notamment été Vice-Président et Directeur général de NTT DOCOMO de 1999 à 2003. En tant qu’ingénieur des radiocommunications,M. Hashimoto a contribué très activement, dès 1980, à la normalisation internationale des systèmes hertziens et a joué un rôle de premier plan dans les activités menées par l’ex-CCIR et l’UIT‑R.

M. Hashimoto a une expérience approfondie des réalisations de l’UIT-R, qu’il a notamment acquise en sa qualité de Président d’une commission d’études, à l’occasion de la soumission de nombreuses propositions techniques, de la publication d’un Manuel sur les faisceaux hertziens numériques, de l’examen de Résolutions de l’UIT-R et de l’approbation d’un grand nombre de Recommandations de l’UIT-R.

Grâce à cette contribution de longue date aux travaux de l’UIT-R, M. Hashimoto a été nommé Président de la plénière de l’Assemblée des radiocommunications en 2015, fonctions dont il s’est remarquablement acquitté et qui lui ont valu de recevoir une médaille d'argent décernée par le Secrétaire général de l'UIT.

Comme nous l’avons indiqué plus haut, de l'avis du Japon, les réalisations exceptionnelles et significatives de M. Hashimoto à l'UIT-R en font un candidat idéal pour devenir membre du RRB.

# RÉSUMÉ DE LA CARRIÈRE DE M. HASHIMOTO

# 1 ACTIVITÉS ET CONTRIBUTIONS À L'UIT-R

**Président du Groupe de travail 9B, UIT-R, et activités communes menées avec d’autres groupes**

En 1995, M. Hashimoto a exercé les fonctions de Président du Groupe de travail 9B (dans le cadre de l’ancienne Commission d’études 9) chargé d’examiner les systèmes hertziens fixes. Il a participé activement aux études communes menées sur les systèmes d’accès hertzien avec le groupe chargé des communications mobiles terrestres (Groupe de travail 8A), en tenant compte de la convergence résultant de l’arrivée des techniques numériques modernes, et a créé un Groupe du Rapporteur mixte sur l’accès hertzien en 1997. Les travaux menés par ce Groupe ont abouti à de nombreux résultats, puisque plus de 10 Recommandations de l’UIT-R ont été élaborées en quelques années. Les activités qu’il a menées ont marqué le début de la restructuration des commissions d’études entreprise au début des années 2000.

**Président du Groupe de travail 5D, CMR‑03**

Lors de la CMR‑03, M. Hashimoto a été nommé Président du Groupe de travail 5D, qui était chargé d'étudier des points de l'ordre du jour concernant les questions relatives aux attributions à 5 GHz pour les systèmes d’accès hertzien (WAS), notamment les réseaux locaux hertziens et d’autres services radioélectriques. Bien que ces questions figuraient parmi les plus délicates que cette Conférence avait à traiter, l’efficacité avec laquelle il a dirigé les débats a permis de faire de nouvelles attributions dans la gamme des 5 GHz au service mobile , au service fixe, au service d’exploration de la Terre par satellite, au service de recherche spatiale et au service de radiolocalisation et d’adopter les dispositions pertinentes ainsi que les Résolutions de la CMR contenant les prescriptions à respecter pour assurer la compatibilité de ces services.

**Président de la Commission 5, CMR‑07**

Au cours de la CMR‑07, M. Hashimoto a été nommé Président de la Commission d'études 5, qui était chargée d’examiner un certain nombre de points importants de l’ordre du jour, notamment les questions relatives aux systèmes sur orbite terrestre haute (HEO), aux stations placées sur des plates-formes à haute altitude (HAPS), aux services scientifiques et aux réseaux à satellite. Une fois encore, ses compétences de gestionnaire et ses qualités de Président ont permis à la Commission 5 d’achever ses travaux dans les brefs délais qui lui étaient impartis, et de prendre de nouvelles décisions importantes concernant de nombreux passages du Règlement des radiocommunications.

**Président de la Commission d’études 5 de l’UIT-R**

La structure des Commissions d’études de l’UIT-R a été réexaminée lors de l’Assemblée des radiocommunications tenue en 2007 (AR‑07), pour tenir compte de l’avènement des techniques modernes de radiocommunication et de problèmes liés au spectre. Ce réexamen a abouti à la création de la Commission d’études 5, qui englobe la totalité des services de Terre (exception faite de la radiodiffusion). L’Assemblée a élu M. Hashimoto à la présidence de cette importante commission d’études, investie de larges responsabilités. Sous sa direction, la Commission d’études 5 a obtenu de nombreux résultats importants et fructueux, parmi lesquels on citera les Recommandations relatives aux IMT évoluées, aux systèmes de transport intelligent (ITS), à différents types de radars et aux liaisons passerelles HAPS.

**Président de l’AR-15**

Au terme de huit années en qualité de Président de la Commission d’études 5, M. Hashimoto a été désigné à l’unanimité Président de l’Assemblée des radiocommunications de 2015 (AR‑15), durant laquelle un grand nombre de Résolutions et de Recommandations de l’UIT-R ont été approuvées sous sa direction éclairée. A la clôture de l'AR-15, une médaille d'argent lui a été décernée par le Secrétaire général de l'UIT pour l'importante contribution de longue date qu'il a apportée aux travaux du Secteur des radiocommunications.

# 2 ACTIVITÉS AU JAPON

Dès 1990, M. Hashimoto a figuré au nombre des membres actifs des Comités consultatifs techniques nationaux de l’information et des télécommunications du Ministère des affaires intérieures et des communications (MIC) du Japon, qui étaient chargés de questions relevant de l’UIT-R concernant les services de Terre, les services par satellite et les services scientifiques, des réunions du Groupe consultatif des radiocommunications et des travaux préparatoires de la RPC/CMR. Tout au long de sa carrière, il a toujours formulé des suggestions avisées et constructives lors de l'élaboration des contributions du Japon à l'intention des réunions de l’UIT‑R à différents niveaux, ce qui lui a valu le respect de nombreuses parties prenantes de diverses organisations nationales.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_